

Mis en ligne le 18/09/2024

**ARRETE N° 24-46 DONNANT DELEGATION
A M. Alexandre PUEYO
Délégué au développement durable**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée à M. Alexandre PUEYO aux fins de signer le Contrat de ville de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise le vendredi 27 septembre 2024.

ARTICLE 2 : M. Alexandre PUEYO fait appel à la Direction Générale des Services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 18 SEP. 2024



Marie-Christine CAVECCHI